

PARLEMENT DE WALLONIE

SÉANCE PLÉNIÈRE

CONVOCATION

AVIS RECTIFICATIF

Date :	mercredi 3 juin 2026	Heure :	14h00
Lieu :	Parlement de Wallonie, Bâtiment Saint-Gilles, rue Notre Dame à Namur		

En application de l'article 145.4 du Règlement, un débat d'actualité sur les violentes intempéries ayant touché la Wallonie les 30 et 31 mai 2026 interviendra à l'issue des questions d'actualité.

Le point 3 de l'ordre du jour est remplacé par ceci :

1. Proposition de décret modifiant les articles 3, 4, 8, et 8/1 du décret du 28 avril 2016 Prêt « Coup de Pouce », déposée par MM. Maillen, de Wasseige, Borsus, J.-P. Bastin, Mmes Laffut et Lazaron (Doc. 567 (2025-2026) N° 1 et 2)

Rapporteuse : Mme Bluge, pour un rapport oral

Discussion

Votes